

Bureau du PETR Compte rendu de la réunion du 20 novembre 2018 à Vauvert

Séance du 20 novembre 2018

Date de convocation : 8 novembre 2018 Membres en exercice : 8 titulaires

Membres présents : 4 Membres votants :

Membre ayant donné procuration: 0

Nombre total de voix : Le quorum est atteint :/8

Membres présents sans voix délibérative :

L'an deux mille dix-huit, le vingt novembre, à 14h30, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Vauvert.

Présents:

Titulaires avec voix délibérative :

Pierre MARTINEZ, Jean Baptiste ESTEVE, Véronique MARTIN, André BRUNDU,

Administration:

Maxime Charlier, Directeur par intérim du PETR Vidourle Camargue, Catherine BAZILE, Assistante de direction du PETR Vidourle Camargue.

Ordre du jour :

1 - Délibérations préparatoires au prochain Comité Syndical :

• Décision modificative budget 2018

2 - Questions diverses, points d'information

- Protection des données : convention CDG30 ou désignation d'un délégué à la protection des données
- Désignation d'un assistant de prévention
- Point d'information sur les travaux en cours par les Vice-Présidences

3 - Proposition d'organisation du prochain comité syndical :

- Présentation et présence du personnel du PETR
- Accueil du conseil de développement/présentation cabinet retenu projet de territoire
- Proposition d'un apéritif en fin de séance du comité syndical.
- Point d'information contrat de ruralité 2019

M. Martinez rappelle l'ordre du jour et passe au premier point de celui-ci.

Ouverture de la séance de travail.

1 - Délibérations préparatoires au prochain Comité Syndical :

• Décision modificative budget 2018 :

M. Estève présente la DM1

Fonctionnement : le montant de la DM est de 66 171 €

Des recettes nouvelles non inscrites au PB 2018 car le soutien de la Région à l'animation du GAL n'était pas actée à ce moment-là.

Les recettes sont principalement réparties aux chapitres 011 et 012.

Investissement : le montant de la DM est de 13.28 €

Recette nouvelle du FCTVA portée en dépense au chapitre 21.

Le rapport n'appelle pas de commentaire particulier.

Le projet de DM a reçu validation de M. Estève et du Trésor Public.

2 - Questions diverses, points d'information

• Protection des données : convention CDG30 ou désignation d'un délégué à la protection des données :

Il s'agit de se mettre en conformité avec le RGPD. Plusieurs possibilités sont à examinées :

- signature de la convention avec le CDG
- mutualiser un délégué avec une communauté de communes
- désigner un élu du PETR

Après discussion, le bureau demande que soit initié un appel à candidature avec 1 élu désigné par communautés de communes pour remplir les fonctions de délégué à la protection des données. Informer M. Franck et M. Pélissier pour avoir des candidats au comité syndical.

- Désignation d'un assistant de prévention :
 - Il est nécessaire de nommer un assistant de prévention par arrêté parmi le personnel. Mme Bazile de par ses fonctions est proposée.
- Point d'information sur les travaux en cours par les Vice-Présidences :
 - Mme Martin : travaux en cours labellisation au patrimoine UNESCO du boutis Evaluation d'une possible labellisation Pays d'Art et d'Histoire.
 - M. Estève: Préparation du Budget 2019
 - M. Brundu : travaux en cours Mise en place du Conseil de Développement

Il est demandé de diffuser la liste des membres aux élus du PETR.

- M. Crauste: travaux en cours - Projet Reseaclon.

Les Vice-présidents devront préparer une information pour le comité syndical.

3 - Proposition d'organisation du prochain comité syndical :

Présentation et présence du personnel du PETR

Suite aux recrutements, il est décidé de présenter l'ensemble du personnel et de ses missions lors du comité syndical.

Prévoir organigrammes à distribuer.

• Accueil du conseil de développement/présentation cabinet retenu projet de territoire

Maintenant que les représentants sont désignés il est proposé de les inviter à participer au comité syndical.

A cette date, le cabinet en charge de la réalisation du projet de territoire sera retenu, il est demandé sa présence pour une présentation. Un rendez-vous doit être organisé avec M. Brundu (prendre contact avec Mme Chivas)

 Proposition d'un apéritif en fin de séance du comité syndical pour clôturer l'année 2018 et accueillir le conseil de développement.

La séance est levée à 15h30